

Question orale de M. Desmet : Projet de partenariat avec une entité communale flamande.

M. Desmet rappelle qu'en avril 2014, il avait proposé pour la première fois qu'Uccle tisse un partenariat avec une commune du nord du pays.

Quoique le Conseil communal ait souligné le bien-fondé de cette proposition et l'ait approuvée à l'unanimité, force est de constater l'absence de concrétisation quasi six années plus tard, malgré plusieurs demandes ultérieures.

La mise sur pied d'un gouvernement fédéral s'avère complexe. Ne faudrait-il pas justement commencer à entreprendre ce processus à l'échelle locale, en facilitant les rencontres avec les concitoyens du Nord ?

À l'instar du Brexit qui s'est finalement imposé en Grande-Bretagne, quelques ténors de la classe politique flamande rêvent déjà d'un « Vlexit ».

M. Desmet le refuse et estime que sa proposition de partenariat pourrait être une réaction concrète à cette volonté sécessionniste.

M. Desmet suggère la mise en œuvre d'échanges interfamiliaux, dans le cadre de séjours d'immersion linguistique lors des vacances scolaires. Plusieurs structures privées proposent ce type d'offre mais leur coût financier élevé en exclut de nombreuses familles.

L'organisation de rencontres régulières par-delà la frontière linguistique pour le monde scolaire ainsi que pour les structures sportives, voire administratives, contribuerait à apaiser les tensions en montrant qu'un Ucclois est pareil à un habitant des Flandres.

M. Desmet rappelle que M. Vanraes avait proposé un partenariat avec Mechelen (Malines), qui, à bien des égards, présente de nombreuses analogies avec Uccle.

Le Collège est-il favorable à cette proposition ? Peut-on en espérer une concrétisation dans un proche avenir ?

M. le Bourgmestre remercie M. Desmet d'avoir été un des principaux artisans de cette aspiration, qui est inscrite de manière explicite dans la Déclaration de politique générale. Le Collège accorde une très grande attention à la mise en œuvre d'une collaboration étroite avec une commune flamande.

Selon M. le Bourgmestre, la piste de Malines, évoquée par M. Desmet, est assez pertinente car, en dépit de leur situation différente, les communes d'Uccle et de Malines comportent un grand nombre d'atouts et présentent de nombreux points de convergence. Le Collège va évidemment écouter avec attention les conseils de M. Vanraes, qui est un peu la personne de référence en ce domaine.

Le Collège a la ferme intention d'avancer dans ce dossier mais il est un peu prématuré à ce stade de se prononcer sur un calendrier précis.